

S.E.M.O

Service Educatif en Milieu Ouvert

- Le service d'action éducative en milieux ouverts a pour objectif de protéger les enfants vivant dans leur milieu familial et intervient à la demande des autorités administratives et judiciaires.
- Le service a pour mission d'apporter aide et conseil aux familles dans le cadre de mesures d'Assistance Educative selon les dispositions de l'article 375 du Code Civil, afin de permettre, autant que possible, de maintenir le mineur (de 0 à 18 ans) dans son milieu familial.
- Le SEMO est financé par le Conseil Départemental de la Moselle.



• L'A.A.E.S.E.M.O. assure la gestion, l'animation et la coordination de deux services sur le département de la Moselle.

• L'Association a pour but de développer toute action éducative et sociale, matérielle ou morale, en faveur des mineurs en situation difficile et de leur famille, soit par action ponctuelle, soit par l'intermédiaire des services qu'elle gère ou auxquels elle participe.

A.A.E.S.E.M.O

- Elle agit en concertation et en collaboration avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales par tous les moyens mis à sa disposition pour protéger, insérer ou réinsérer les mineurs dans leur milieu d'origine ou le tissu social environnant.
- Elle œuvre, notamment en partenariat associatif, à la protection de l'enfance et à toute action d'insertion ou de réinsertion, et à réduire l'exclusion ou l'isolement.

S.R.P

Service de Réparation Pénale

- La mesure de réparation pénale à l'égard des mineurs est régie par l'article 12-1 de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.
- La mesure de réparation pénale est une mesure éducative prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale, à qui l'on propose de s'engager dans une démarche de réparation.



- La mesure de réparation pénale fait l'objet d'une facturation à l'acte, conformément à l'arrêté pris par Monsieur le Préfet. L'autorité de contrôle budgétaire est la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de la Moselle. Le service est habilité pour exercer 200 mesures par an.

Pour plus d'informations

WWW.AAESEMO.COM



SEMO/SRP
de Thionville
1, rue de l'Équerre

SEMO/SRP
de Forbach
89, rue Bauer



SEMO/SRP
de Woippy
Parc des Varimonts
10, avenue de
Thionville



A.A.E.S.E.M.O

Association mosellane d'Action Éducative et Sociale En Milieu Ouvert

S.E.M.O/S.R.P



Parc des Varimonts
10, avenue de Thionville
57140 WOIPPY
Tél. : 03.87.63.80.40
Fax : 03.87.66.83.06
E-Mail : secretariat@aaesemo.fr